



Déclaration préliminaire de l'UNSA Education au CDEN de l'Hérault
Vendredi 7 juillet 2017

Monsieur Le Préfet,
Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental,
Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les personnels de la Direction des Services
Départementaux,
Mesdames et Messieurs Les membres du CDEN de l'Hérault,

Avant que le Comité Départemental ne débute l'examen de son ordre du jour, l'UNSA Education se voit dans l'obligation d'exposer plusieurs constats ou remarques.

Malgré nos demandes réitérées, Monsieur le Directeur Académique n'a pas souhaité convoquer de comité technique spécial départemental dont l'objet aurait été l'étude des mesures d'ajustement permettant la rentrée scolaire. Il aurait pu être aussi le lieu, où les représentants des personnels auraient fait part de leurs vives inquiétudes suite « au chapelet » d'annonces du nouveau ministre.

Seul le contexte de ce CDEN, permet à notre fédération de faire part de ses avertissements concernant la prochaine rentrée scolaire, qui ne se déroulera pas à en harmonie, malgré la volonté d'un ministre mélomane.

La démographie scolaire de l'Hérault oblige à des mesures de réajustement dans les établissements scolaires. En ce jour de fin d'année scolaire, les représentants des personnels n'ont pas pu discuter des mesures nécessaires.

Malgré les demandes que notre organisation a adressées à vos services, il n'est plus possible d'informer les équipes pédagogiques sur une potentielle valeur pivot d'ouverture de classe ou de les rassurer sur le traitement équitable de toutes les situations.

Alors que la dotation départementale en poste d'enseignants le permettait, les conditions de travail des élèves et des équipes ne vont pas s'améliorer à la rentrée

2017. Bon nombre d'équipes pédagogiques vont attendre la veille de la rentrée scolaire pour asseoir définitivement leur répartition pédagogique.

A cela s'ajoutent les annonces ministérielles non financées comme les CP à 12 élèves ou les classes bilangues et les décrets « dérégulateurs » qui plongent l'ensemble des équipes pédagogiques dans le flou et l'inquiétude.

Mesdames et Messieurs les représentants des associations de parents d'élèves mais aussi des collectivités territoriales, il va falloir s'y habituer, les annonces ministérielles souvent rétrogrades, comme celles sur le redoublement ou les rythmes scolaires dont nous reparlerons durant ce comité, se feront à moyens constants. La politique de recherche des marges est ré-enclenchée et ce sont nos élèves, vos enfants, qui vont en payer le prix. Plutôt que de s'employer à faire réussir tous les élèves, l'Ecole va être sommée de faire des économies et à ce jeu là, ce sont toujours les enfants issus des milieux défavorisés qui en subiront les premières conséquences.

La mise en musique de cette rentrée, pourtant bien dotée en postes, s'avère difficile. Les fausses notes, déjà nombreuses dans la gestion des personnels, vont-elles assombrir le ciel de notre département déjà sujet aux épisodes pluvieux dangereux.

Cette transition, un peu sarcastique, permet cependant de rappeler que notre fédération avait demandé qu'un point « mise en œuvre du risque intempérie » soit mis à l'ordre du jour de ce comité. Nous réitérons la demande en questions diverses.